

H.E. Ban Ki-Moon Secrétaire Général UN - Nations Unies New York, NY 10017 USA

Paris, le 10 septembre 2015

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que MAGELLIS CONSULTANTS soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement MAGELLIS CONSULTANTS fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès. Cette COP contiendra trois éléments :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre considération distinguée.

Laurent Barnier Président

NIAGELLIS CONSULTANTS

8, boulevard de la Madeleine

75000 PARIS - FRANCE

8AS au capital de 528 000 €

8AS au capital de 528 000 €

RCS Paris B 429 489 123 - Code NAF: 7022Z

N° TVA Intracommunautaire : FROS 429 490 123

MAGELLIS CONSULTANTS®

SAS au capital de 528 000€ – RCS Paris : 429 489 123 – Code NAF : 7022Z Siège social : 8 boulevard de la Madeleine 75009 Paris – France Bureau de Toulouse : 16 impasse René Couzinet 31500 Toulouse – France

Bureau de Lyon: 41 rue de la Bourse 69002 - France

PARIS TOULOUSE LYON GENEVE FRANCFORT MEXICO

www.magellis.fr